



## SYNTHÈSE DU CYCLE DE QUALIFICATION

# « JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES. COMMENT FAIRE ÉMERGER ET ACCOMPAGNER LEURS PROJETS ? »

Les 16 et 30 juin 2009

### 1/ CONTEXTE ET DEROULEMENT DU CYCLE

À l'été 2008, le CR•DSU publiait un Cahier intitulé « *Jeunes des quartiers populaires. Quels regards ? Quelles initiatives ?* » dont l'ambition était notamment de mettre en valeur les ressources et les compétences des jeunes des quartiers populaires. Au-delà d'un discours globalisant et pessimiste sur ces jeunes, il s'agissait de donner à voir l'hétérogénéité d'une catégorie prétendument homogène, d'illustrer leurs nouvelles pratiques de participation à la cité et de montrer comment les institutions repensent la place des jeunes dans leur fonctionnement.

C'est dans la poursuite de cette publication que s'est inscrit ce cycle de qualification destiné à échanger sur **la manière dont un territoire**, entendu au sens large (acteurs publics, acteurs associatifs...), **peut favoriser l'émergence et accompagner les initiatives des jeunes** des quartiers populaires.

La première journée du cycle a d'abord permis de déconstruire certaines notions : « jeunes des quartiers populaires », « politiques jeunesse », « projet » (interventions d'Eric Marlière puis de Bernard Bier). En table ronde ensuite, plusieurs dispositifs dédiés à l'accompagnement aux projets des jeunes ont été présentés (Fonds d'initiatives jeunes à Villeurbanne, Aide aux projets citoyens de la Région Rhône-Alpes, Envie d'Agir Loire). Au-delà d'une présentation de ces dispositifs déclinés à différentes échelles territoriales, il s'est agi de questionner leur appropriation par les jeunes des quartiers populaires et d'en montrer les atouts et les limites.

La seconde journée a pris une entrée plus méthodologique. Au travers des présentations d'expériences de l'ADSEA, de la Mission locale Plateau nord Val de Saône, de la Coursive d'entreprises de Saint Fons et de l'association Cap Berriat, c'est la « manière de

faire » qui a été interrogée. Pour ne pas conclure, l'intervention de Bernard Bier, « fil rouge » des deux journées, a permis de replacer les échanges de ce cycle dans le cadre des enjeux actuels de la question éducative.

## 2/ ÉLÉMENTS DE DEFINITION ET DE CADRAGE

### 2.1. La notion de projet

Figure emblématique de la modernité, la notion de projet prend son sens dans un contexte où l'avenir est incertain et reste à construire. La notion est ainsi utilisée quand l'avenir n'est plus porté collectivement et renvoie à la responsabilité individuelle. Cette remarque préliminaire nous invite donc à la prudence autour de ce que Jean-Pierre Boutinet<sup>1</sup> qualifie « d'acharnement projectif ». Les travaux de ce chercheur en psycho-sociologie permettent de lister certaines dérives du « projet » : l'activisme et la fuite dans le projet, la dérive procédurale (le projet est vu sous un versant méthodologique/technique, sans réflexion sur le sens), la dérive totalitaire (le projet n'est pas un programme défini à l'avance, il a une fin qui ne correspond pas à la prévision faite à ses débuts), la dérive du narcissisme (être créateur, innover constamment)... Face à cet « acharnement projectif », sans doute faut-il rappeler que le projet est une démarche singulière, qui doit rester exceptionnelle.

### 2.2. La notion de « jeunes » ou « jeunes des cités »

Par une étude ethnographique réalisée dans une cité d'Ile de France, Eric Marlière, sociologue, montre la diversité des parcours, des ambitions et des centres d'intérêts de ces jeunes. De ce fait, l'appellation médiatique de « jeunes des cités » cache une réalité sociale complexe : les jeunes des cités ne constituent ni un groupe homogène ni même un groupe en tant que tel, même s'il existe une culture commune liée au quartier. Un élément apparaît partagé par les jeunes de ces territoires : un sentiment d'injustice et un regard très critique porté sur les institutions et le monde politique. Ces jeunes ont une vision inquiète de la société qui les entoure.

### 2.3. Les politiques jeunesse

Parler de politique jeunesse ne va pas de soi. Les politiques jeunesse se sont élaborées très récemment (dans l'entre deux guerres) et selon des formes différentes en fonction des époques. Les années 1980 ont marqué un basculement, avec à la fois la décentralisation, qui s'est accompagnée de la mise en place de politiques territorialisées et contractualisées, et

---

<sup>1</sup> BOUTINET Jean-pierre, *Anthropologie du projet*, PUF, février 2005.

l'arrivée de politiques de discrimination positive de type ZEP et politique de la ville. Aujourd'hui, on constate la diversité des échelles d'intervention des politiques jeunesse (de l'État à la commune en passant par le département et l'échelon régional). Cette nouvelle donne interroge la manière dont peuvent se réguler les différents types de politique au niveau des territoires et des acteurs.

#### 2.4. La question éducative

Le retour historique témoigne de l'évolution des réponses apportées à la question éducative à travers les époques (d'une société entière qui éduque à la naissance d'un corps de professionnels de l'éducation). Aujourd'hui, deux enjeux paraissent fondamentaux pour penser l'éducation. Premièrement, il est nécessaire de distinguer et de penser de manière complémentaire éducation formelle (école), non formelle (associations d'éducation populaire, médiathèques...) et informelle (famille, espaces de vie, entre pairs...) et d'aller au-delà du prima de la forme scolaire. L'éducation non formelle, dont il a été question tout au long du cycle, propose un autre modèle éducatif. Deuxièmement, il est essentiel de penser la formation tout au long de la vie et aller au-delà de la formation initiale.

### 3/ IDEES FORTES QUI ONT ALIMENTE LA REFLEXION AU COURS DES DEUX JOURNEES

Quatre idées fortes se sont dégagées des présentations et des échanges entre les participants.

#### 3.1. Partir des besoins des jeunes

Les deux journées ont souligné l'importance de « partir des besoins des jeunes ». L'accompagnement aux projets suppose ainsi de :

- Ne pas partir des dispositifs destinés au soutien des projets (ils ne sont que des outils) ou des enjeux des structures.
- Accepter de partir de là où en est le jeune. Il peut parfois s'agir d'envies voire de projets mais aussi, très souvent, de difficultés car les projets naissent du vécu quotidien. La demande initiale peut aussi être l'envie de partir en vacances ou encore le besoin d'argent. Partir de ces besoins permet d'amorcer la relation. L'idée initiale même si elle n'est pas réaliste offre un point de départ à la relation d'accompagnement, elle peut évoluer par la suite. Il faut rappeler qu'il n'existe pas de « petits » ou de « grands projets ». La difficulté pour l'animateur chargé de

l'accompagnement est de gérer la tension entre les demandes, les attentes et les besoins.

- Accepter la temporalité des jeunes et la non-linéarité de leurs projets. D'une part, la démarche d'accompagnement suppose la construction d'une relation de confiance qui prend du temps. D'autre part, la durée nécessaire pour monter un projet ne correspond pas forcément aux calendriers et aux durées des institutions. Les jeunes sont dans une logique de processus lié à leur construction identitaire, tandis que les institutions sont elles dans une logique de procédure. De ce fait, la souplesse (ex : autant de rencontres que de besoin) et la réactivité (ex : passage rapide en commission dans le cas de dispositifs intervenant en soutien des projets) apparaissent essentielles. Enfin, il faut être conscient qu'il est difficile de conserver la mobilisation dans la durée.
- Proposer une offre relationnelle. Pour cela, il est essentiel de réfléchir aux conditions dans lesquelles les jeunes sont accueillis (ex : locaux, horaires adaptés...). Le lieu d'accueil révèle la place légitime des jeunes dans une structure. Par ailleurs, il est à même de faciliter la rencontre entre des porteurs de projets, de créer de l'émulation et d'offrir un cadre à la transmission horizontale (entre pairs).

### 3.2. L'accompagnement au projet, pour quels publics ?

À travers la présentation de différents dispositifs de soutien aux projets, nous avons vu qu'il existe des « professionnels du projet », c'est-à-dire des jeunes qui ont l'habitude de monter des projets.

Pour les autres, il a été rappelé que :

- Pour un jeune en difficulté, poser le projet comme préalable, c'est le conduire à l'échec.
- Des démarches d'« aller-vers » peuvent être menées pour pouvoir toucher des jeunes qui ne viennent pas spontanément vers les structures. Plusieurs intervenants ont présenté aux participants leurs outils pour mener cette démarche volontariste : « travail de rue » pour aller à la rencontre des jeunes dans leur environnement, appui sur des dispositifs d'appel (jobs d'été...) pour créer de la relation, communication/valorisation des projets portés par des jeunes (pédagogie de l'exemple), investissement de l'espace public pour mettre en débat des sujets d'actualité, sensibilisation sous forme d'ateliers collectifs, présentation de dispositifs de soutien aux projets lors de forums ou dans des structures de proximité, ...
- Le travail de réseau est primordial, le maillage territorial est à travailler. Le rôle des structures de proximité est essentiel. Il est également noté que le projet éducatif local est facilitateur pour mener ce travail de réseau.

- Un accompagnement renforcé peut être nécessaire. Il s'agit de prendre en considération les freins éprouvés : compétences langagières, maîtrise de l'écrit (pour monter les dossiers), peur de ne pas être à la hauteur, ...
- Une attention particulière doit être portée à la manière d'accompagner les échecs.

### 3.3. Le rôle de l'accompagnateur

La complexité du rôle de l'accompagnateur (animateur, éducateur...) a été largement soulignée. Il a ainsi été rappelé qu'accompagner des projets ne s'improvise pas. Gérer la tension entre les attentes, les besoins, les demandes; faciliter la transmission horizontale (entre pairs) ; s'inscrire dans un travail en réseau ; gérer le fait qu'il n'existe aucun parcours type ;... sont autant de facteurs qui rendent le rôle de l'accompagnateur difficile et exigeant. Se pose ainsi la question suivante : Comment qualifier les animateurs dans un travail de plus en plus difficile ? D'autant plus que l'on s'inscrit dans le cadre d'un référentiel de la politique jeunesse sur lequel on est en droit de s'interroger aujourd'hui : est-ce une politique de contrôle ? d'insertion ? d'éducation ? d'autonomie ? Il a ainsi été souligné l'importance de la formation et de l'outillage des animateurs.

### 3.4. Faire évoluer l'action publique

S'inscrire dans une démarche d'accompagnement de projets suppose de renverser le regard porté sur la jeunesse : il s'agit de passer de la « jeunesse comme problème » à la « jeunesse comme ressource et ayant des ressources ». On notera ici quelques expressions utilisées par les intervenants et les participants au cours du cycle de qualification : « voir les aspirations plus que les difficultés », « ne pas mettre en doute les capacités des jeunes », « reconnaître les jeunes comme légitimes dans l'espace public », « utiliser les expertises d'usage des jeunes »... Opérer ce changement de regard pose finalement les questions suivantes : Quels espaces de liberté laisse-t-on aux jeunes ? Et de ce fait, quels risques accepte-t-on de prendre ?

Car il faut cependant se méfier d'une reconnaissance des jeunes qui ne déboucherait sur rien. Le travail d'« aller-vers » et celui de l'accompagnement, qui demandent beaucoup d'énergies, deviennent inopérants sans évolution du côté des institutions. Cette mise en garde appelle au questionnement de l'action publique en direction de la jeunesse et à son évolution.



9h - Accueil du public

9H30 - 9H45 - INTRODUCTION DE LA JOURNÉE, RETOUR SUR LES ACQUIS DE LA 1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE  
*CR•DSU et Bernard Bier*

9H45 - 12H00 - RETOURS D'EXPÉRIENCES : PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS

Présentation de projets réalisés par des jeunes des quartiers populaires et de la méthodologie mise en œuvre par les accompagnateurs

- Accompagnement aux projets des jeunes en difficulté sociale :  
*Christian Uberthier et Géraldine Gouly, Service de prévention spécialisée du Rhône (ADSEA 69)*
- Insertion sociale et professionnelle, l'accompagnement par les missions locales :  
*Pascal Di Bartolomeo et Abdel Sahraoui, Conseillers à la mission locale Plateau Nord-Val-de-Saône*
- Accompagnement à la création d'entreprise :  
*Manuella Boone et Déborah Boyer, La Coursive d'entreprises de Saint-Fons et Khada Rami, Lauréat Talents des Cités 2008*

12H00 - 12H30 - RÉACTIONS SUR LES EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES, ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

12h30 - Déjeuner

14H00 - 15H30 - COMMENT FAIRE ÉMERGER LES INITIATIVES ?

Échanges autour de la boîte à outils de Cap Berriat pour "aller vers" et susciter les initiatives

*Olivier Andrique et Éric Monte, Cap Berriat, association de soutien aux projets des jeunes*

15h30 - Pause

15H45 - 16H30 - UNE RELATION ÉDUCATIVE REPENSÉE ?

Effets d'une approche "projet" sur le rôle et la place de l'institution, du professionnel, du jeune

*Bernard Bier, Chargé d'études et de formation à l'INJEP*

16H30 - 17H00 - ÉVALUATION DU CYCLE ET CLÔTURE

Pour les deux journées, échanges avec les participants après chaque intervention

## JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES

### Comment faire émerger et accompagner leurs projets ?

JOURNÉE 1: Mardi 16 juin 2009

JOURNÉE 2: Mardi 30 juin 2009

à LYON 8<sup>e</sup>

## CONTEXTE

C'est sur fond de crise économique que s'est ouverte, au début du mois mars, la concertation sur les politiques de jeunesse initiée par Martin Hirsch, haut-commissaire à la Jeunesse. En partant de la notion d'accès à l'autonomie, la commission de concertation doit élaborer des propositions autour de l'emploi et de l'insertion bien sûr mais aussi de la santé, du logement, de la culture et de la citoyenneté. Fin mai, la parution d'un *Livre vert* proposera des objectifs prioritaires pour accompagner les jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté. Comment leur permettre d'être acteurs de leur propre vie? Quels moyens leur apporter?

À l'été 2008, le CR•DSU publiait un Cahier intitulé "*Jeunes des quartiers populaires. Quels regards? Quelles initiatives?*" dont l'ambition était notamment de mettre en valeur les ressources et les compétences des jeunes des quartiers populaires. Au-delà d'un discours globalisant et pessimiste sur ces jeunes, il s'agissait de donner à voir l'hétérogénéité d'une catégorie prétendument homogène, d'illustrer leurs nouvelles pratiques de participation à la cité et de montrer comment les institutions repensent la place des jeunes dans leur fonctionnement. L'actualité nous y invitant, nous vous proposons, dans la poursuite de cette publication, un cycle de qualification destiné à échanger sur la manière dont un territoire, entendu au sens large (acteurs publics, acteurs associatifs...), peut favoriser l'émergence et accompagner les initiatives des jeunes des quartiers populaires. Il n'y sera pas prioritairement question d'emploi mais bien des différentes initiatives pouvant contribuer au développement de leur "pouvoir d'agir".

## OBJECTIFS DU CYCLE

- Soutenir les réflexions des professionnels engagés dans ce type d'accompagnement;
- Partager des expériences d'accompagnement de projets de jeunes des quartiers populaires;
- Échanger sur les dispositifs existant;
- Repérer les outils, les difficultés, les pistes de progrès.

## PUBLIC

- Agents des collectivités locales (chefs de projet, agents de développement, chargés de mission, techniciens...);
- Opérateurs, acteurs associatifs;
- Délégués du préfet, services de l'État, du conseil régional et des conseils généraux;
- Élus locaux.

## RENSEIGNEMENTS

Aude Legube, CR•DSU - Tél : 04 78 77 01 43 - [crdsu.alegube@free.fr](mailto:crdsu.alegube@free.fr)  
Marion Veyret, CR•DSU - Tél : 04 78 77 01 43 - [crdsu.mveyret@free.fr](mailto:crdsu.mveyret@free.fr)

## Journée 1: Mardi 16 Juin 2009, à l'Espace Sarrazin, Lyon 8°

9h - Accueil du public

### 9H30 – 10H15 – PRÉSENTATION DU CYCLE ET SYNTHÈSE DU LIVRE VERT SUR LA JEUNESSE

(sous réserve de sa parution)

CR•DSU

### 10H15 – 11H15 – JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES: QUEL REGARD PORTENT-ILS SUR LA SOCIÉTÉ?

Diversité des trajectoires et sentiment d'injustice partagé. Quelle vision des jeunes des cités sur la société et les institutions?

*Intervention d'Éric Marlière, Sociologue, chercheur associé au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) et chargé de recherche au laboratoire d'étude et de recherche sociale (LERS-IDS de Rouen)*

11h15 - Pause

### 11H30 – 12H30 – ÉVOLUTION DES POLITIQUES JEUNESSE

D'une politique d'offre de loisirs à une politique d'appel à initiatives: émergence des notions de "projet" et de "participation" dans le champ de la jeunesse.

*Intervention de Bernard Bier, Chargé d'études et de formation à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep)*

12h30 - Déjeuner

### 14H00 – 15H30 – TABLE RONDE: QUELS DISPOSITIFS POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS? QUELLE MISE EN ŒUVRE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES?

Présentation de plusieurs dispositifs d'accompagnement aux projets et questionnement autour de leur appropriation par les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

*Nadia Bensaïd, Chef du service des contrats territoriaux, politique de la ville, habitat et foncier et Jean-Philippe Ravier, Chargé de mission jeunesse, Région Rhône-Alpes*

*Karim Haouchet, Administrateur, Fédération des centres sociaux du Rhône*  
*Christophe Lombardo, Animateur au service jeunesse, ville de Villeurbanne*  
*Cécile Erpelding, Conseillère politique de la ville-vie associative et*  
*Véronique Paquier, Conseillère engagement et initiatives des jeunes, DDJS 42*

### 15H30 – 16H30 – ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

### 16H30 – 17H00 – SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE ET CONCLUSION

*Bernard Bier, Chargé d'études et de formation à l'Injep*